

# MAIRIE DE VATILIEU

## REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 à 20 H 30

**Présents :** Mme DUPRAZ-FOREY, Mr NIEVOLLET, Mme PRELLE, Mrs FAYS, BERTHOLLET, ROUX-BERNARD, MONNET, CARLIN, Mmes DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN

**Absents :** /

Mr BERTHOLLET Thierry a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi :

### DELIBERATIONS

A la demande de la trésorerie, la commune doit affecter les résultats du compte administratif 2015, ainsi que ceux du CCAS (supprimé en 2016)

Affectation résultat commune :	61.000.00 €
Affectation résultats ccas	1.187.79 €
<b>Total</b>	<b>62.187.79 €</b>

### TRAVAUX

Cédric Nievollet fait le point :

Les travaux de voirie commandés à l'entreprise Cheval et prévus courant novembre n'ont pas débuté. S'ils ne se font pas dans l'immédiat, ils seront reportés au printemps prochain pour des raisons climatiques.

Il reste à réaliser les places de stationnement PMR devant l'église par la société Proximark

En ce qui concerne les travaux d'accessibilité à la salle des fêtes, les subventions ont été accordées par les services du territoire, il reste en attente la demande de subvention Detr qui passera en commission le 28 novembre prochain.

### REUNIONS INTERCOMMUNALES

**SMICTOM** : compte-rendu

- Présentation des marchés contractés par le SMICTOM
- La déchetterie de Vinay réouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> décembre

**SEDI** : compte-rendu du comité territorial du 8 novembre 2016

- Election d'un nouveau délégué territorial

-Le SEDI va créer à compter de 2017 un syndicat d'économie mixte chargé d'accompagner les collectivités dans leur projet d'énergie renouvelable.  
D'ici 2030, 30 % de la consommation d'énergie devra se faire par le biais des économies renouvelables.

## **PLUi**

Compte-rendu de la réunion du 11 octobre

Les services du SCOTT et de l'AURG ont fait la présentation aux élus.  
Retour de l'expérience de la communauté de communes de Bièvre-Isère (54 communes).  
Les conseils municipaux auront jusqu'au 27 mars 2017 pour se prononcer pour ou contre le transfert de la compétence PLU à la nouvelle communauté de communes.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La nouvelle communauté de communes regroupera 6 grands pôles de compétences :

- Enfance, jeunesse, famille
- Développement culturel et social
- Tourisme, loisirs et sport
- Patrimoine, environnement
- Développement stratégique
- Administration générale, ressources humaines

Les services administratifs seront regroupés à la maison de l'économie à Saint-Marcellin.  
L'élection du Président aura lieu le 12 janvier 2017.

## **REMPLACEMENT AGENT D'ENTRETIEN**

L'agent d'entretien, Yolande Zucchelli a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2016.

7 candidatures pour ce poste ont été reçues en mairie.  
Une date d'entretien d'embauche est à fixer pour chacun des candidats.

## **CHARGES SOCIALES**

La commune en matière d'emploi sous contrat à durée déterminée ne cotise pas au chômage.  
Il est nécessaire en prévision de l'embauche de CDD soit :

- D'adhérer au pôle emploi et cotiser à hauteur de 6.40 % du salaire brut
- D'autofinancer l'assurance chômage du salarié en fin de contrat.

Après discussion, le CM souhaite adhérer à pôle emploi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## **SYMPOSIUM**

Dans le cadre du projet biennale, le Grand Séchoir propose d'organiser des manifestations diverses sur le secteur, notamment des randonnées accompagnées de lecture publique.

La commune souhaite s'associer au projet pour favoriser l'animation sur le chemin des sculptures aux 4 vents.

**SEANCE CLOSE A 22 H 30**